

## STRATEGIE INTERNATIONALE ET ERASMUS+



L'ESITC de Metz participe depuis 2017 au programme ERASMUS +.

Les subventions d'ERASMUS + sont utilisées pour financer les mobilités académiques, les mobilités de stage et les mobilités des enseignants et de l'équipe administrative.

L'ESITC de Metz met tout en place pour garantir l'égalité des chances et l'égalité d'accès à une ou plusieurs mobilités internationales pour tous les élèves afin d'éveiller leur intérêt pour les enjeux écologiques, la transformation numérique et les valeurs démocratiques de l'Europe.

Le budget ERASMUS+ varie d'année en année et est lié à un nombre de mobilités accordées par l'agence ERASMUS+ France.

La bourse ERASMUS+ permet aux étudiants, aux enseignants et au personnel administratif de l'ESITC de Metz de cofinancer leurs mobilités académiques (exclusivement au sein des universités partenaires mentionnées ci-dessous), ainsi que leurs stages en Europe ou à l'international.

### Mobilité académique :

Dans le cadre d'ERASMUS+, l'ESITC de Metz a signé des accords avec les Universités suivantes :

- [Allemagne](#) : HTW de Karlsruhe
- [Allemagne](#) : Jade Hochschule, Wilhelmshaven, Oldenburg, Elsfleth
- [Bulgarie](#) : University of Architecture, Civil Engineering and Geodesy, Sofia
- [Croatie](#) : University of Rijeka
- [Espagne](#) : Université de Grenade
- [Pologne](#) : University of Technology de Szczecin
- [Portugal](#) : Instituto Politécnico de Leiria
- [République Tchèque](#) : University of Technology de Brno
- [Turquie](#) : EGE University Izmir

### Mobilité de stages :

#### **Attention :**

Pour bénéficier d'une bourse ERASMUS+ pour un stage dans un pays frontalier de la Région Grand Est, les étudiants doivent impérativement souscrire un contrat de location de logement sur place. Les stagiaires effectuant des trajets quotidiens entre la France et un pays frontalier ne sont pas éligibles à la bourse ERASMUS+.

**Les taux de subvention pour les mobilités par groupe en 2025/2026 pour une mobilité longue (de 2 à 12 mois) sont les suivants :**

[Allocation de base](#) : Entre 225 € et 606 € / mois en fonction du pays de destination + un forfait de voyage (le forfait est plus élevé en cas d'utilisation de moyens de transport écologiques).

[Mobilité de stage](#) : un forfait de 150 € / mois s'ajoute à l'allocation de base.

[Complément d'inclusion](#) : un forfait de 250 € / mois s'ajoute à l'allocation de base et éventuellement à l'allocation de stage.

Le forfait d'inclusion s'applique aux étudiants suivants : en situation de handicap ou souffrant d'une affection de longue durée, aux boursiers de l'enseignement supérieur sur critères sociaux - échelons 6 et 7.

[Les destinations internationales \(hors Europe\)](#) : 700 € / mois

**Les apprentis** peuvent participer au programme ERASMUS+. Mais, étant salariés d'une entreprise ils ne perçoivent pas de bourse ERASMUS+ pour une mobilité académique dans une université partenaire (en effet, ils perçoivent leur salaire pendant leur séjour).

## LA STRATEGIE POUR UNE MOBILITE INTERNATIONALE

La mobilité internationale fait partie intégrante des études au sein de l'ESITC de Metz.

Les **étudiants** doivent valider une mobilité internationale d'au moins 16 semaines sous forme de stage ou sous forme de semestre académique. Les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer plusieurs stages à l'étranger et en plus effectuer un semestre académique en semestre 9 (ou 9 et 10 si double diplôme au Canada) à l'étranger.

Les **apprentis** accomplissent obligatoirement en 4<sup>ème</sup> année une période de 3 mois à l'étranger, soit dans une filiale de leur entreprise, soit dans une autre entreprise, après une mise en veille de leur contrat d'apprentissage et en accord avec leur entreprise et le CFA. Les apprentis ont droit à une prise en charge partielle par l'OPCO de l'entreprise.

Ils ont également la possibilité (si leur entreprise donne son accord) d'étudier en semestre 9 dans une université en Europe ou à l'international.

### Les atouts de l'école :

- Sa position géographique à proximité de 4 pays étrangers
- La forte internationalisation du BTP français
- L'embauche des diplômés à l'étranger

La stratégie de l'école est d'augmenter le nombre de partenariats avec des universités européennes et internationales avec pour finalités de :

- Favoriser la mobilité sortante des élèves
- Favoriser les échanges d'enseignants et de l'équipe administrative
- Augmenter la mobilité entrante des étudiants

L'école envisage aussi d'élargir son réseau international d'entreprises qui peuvent accepter les élèves de l'ESITC de Metz pour des stages à l'étranger et de motiver des professionnels internationaux à enseigner au sein de l'ESITC de Metz.

Au sein de la Direction de l'école, la responsable des relations internationales prend en charge la mise en œuvre de la stratégie. En accord avec le directeur adjoint et le responsable pédagogique, elle valide les programmes d'études.

### Comment candidater pour un séjour académique en semestre 9 ou semestre 9 et 10 ?

L'autorisation est donnée sur la base :

- Des résultats scolaires antérieurs des élèves
- De leur niveau dans la langue du pays considéré
- Du projet professionnel des élèves
- D'une lettre de motivation (suivie éventuellement d'un entretien)
- De leur implication dans la vie associative de l'école
- De l'obtention préalable d'un niveau TOEIC de 785 au minimum
- De l'accord de l'entreprise pour les apprentis

L'ESITC de Metz met à disposition des élèves les moyens pour obtenir le niveau de TOEIC exigé en proposant des entraînements réguliers et des cours intensifs dans un organisme hors école pendant les vacances scolaires. Les frais sont pris en charge par l'ESITC de Metz.

La validation de la mobilité internationale appartient à l'établissement d'accueil. L'obtention d'au moins 30 ECTS est obligatoire pour la validation du semestre à l'étranger, sinon les élèves seront contraints de redoubler le semestre au sein de l'ESITC de Metz pour obtenir leur diplôme. Un rattrapage à l'ESITC de Metz n'est pas possible !



**Les destinations pour une mobilité internationale académique proposées par l'ESITC Metz se trouvent :**

- **En Europe et en Turquie** dans le cadre d'ERASMUS+ (voir page précédente)
- **Au Vietnam** : University of Civil Engineering de HANOI (HUCE) – sans frais de scolarité
- **Au Canada** : Université de SHERBROOKE – avec frais de scolarité
- **En Corée du Sud** : Université de HANYANG via l'organisme Asia Exchange & Beyond Abroad – avec frais de scolarité
- **En Malaisie** : Université de KUALA LUMPUR via l'organisme Asia Exchange & Beyond Abroad – avec frais de scolarité
- **En Australie, Malaisie, USA ...** via l'organisme Studies UP – avec frais de scolarité

**L'ESITC de Metz** propose une aide financière sur ses propres fonds pour les destinations hors ERASMUS + pour couvrir une partie des frais de scolarité à l'étranger.

**Les étudiants** peuvent candidater pour obtenir la bourse « **Aide à la mobilité internationale des étudiants** » de la Région Grand Est, s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Être inscrit dans le cycle d'ingénieur
- Payer un loyer à l'étranger durant toute la mobilité
- Percevoir moins de 700 €/mois de rémunération et/ou gratification de stage